



Le journal de Maxime +

5 rue Camille Desmoulins
89000 Auxerre
Tél : 03 86 51 23 01
www.medicalistes.org/maxime-plus/
maxime-plus@medicalistes.org
Permanence le lundi de 11h à 13h

Association d'aide aux enfants gravement malades de l'Yonne
-cancers et leucémies-

mars 2006
N° 13

Édito

Pour sa 13ème édition, votre journal est édité en 4 pages, une version raccourcie mais suffisante pour livrer l'essentiel de la vie de l'association, les événements et prochains rendez-vous.

En premier lieu, soulignons les quelques moments importants de ces derniers mois : autour de Noël, ce furent, la vente de sapins à la Serre de Bon Pain, la fête organisée par la Pédiatrie d'Auxerre, la course pédestre de Saint Georges et la vente de marrons et vin chaud à Joigny.

Assemblée Générale, spectacle "who Goes On" au Théâtre à Auxerre et le 2ème Salon Jouets Ciné TV BD Collector de Migennes ont quant à eux lancé ce début d'année 2006. Et l'association n'est pas en reste sur les événements à venir : Un concert de Musique Sacrée le 06 mai, le voyage à Chamonix avec une 15aine d'enfants et jeunes de l'association au seuil de l'été et déjà la préparation du projet Art'Ados reconduit pour une semaine à Toussaint.

Avec en point de mire, une étape importante qui marquera 2007 : les 20 ans de Maxime+ que nous nous réjouissons de fêter ensemble, réunis autour de l'espoir et la confiance que chacun met dans notre association.

Sommaire :

Page 1 : Edito - La nouvelle AJPP

Page 2 : Assemblée générale, Chamonix et Art'Ados

Page 3 : Who goes on - Fête de Noël - Salon Jouets Ciné à Migennes

Page 4 : Manifestations et Rendez-vous

AJPP

L'allocation journalière de présence parentale succède à l'actuelle APP

Attendue depuis de longs mois par les associations de parents, saluons l'arrivée de cette nouvelle allocation, qui succède en mieux à l'APP (allocation de présence parentale) souvent décriée comme trop rigide dans son dispositif.

Fruit du combat décisif de l'UNAPECLE (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou Leucémie), l'AJPP prendra effet le 1er mai 2006, en avance sur le calendrier.

Qu'en est-il de cette nouvelle disposition :

Actuellement, le congé de présence parentale et l'allocation qui l'accompagne permettent aux parents de cesser temporairement leur activité professionnelle lorsque leur enfant de moins de 20 ans est gravement malade, handicapé ou accidenté. Toutefois, la durée minimale du congé est de 4 mois, renouvelable 2 fois et ne permet donc pas des absences en fonction de l'état de santé de l'enfant. Assoupli par la mise en place d'un "compte crédit jours" de 310 jours ouvrés (22 jours par mois) soit 14 mois à prendre sur une période de 3 ans, le nouveau dispositif répond à la demande de nombreux parents qui avaient tourné le dos à l'APP qui ne convenait pas à leur situation.

C'est la CAF qui servira cette indemnité journalière qui devrait s'établir à 38,93 € par jour, majorée en cas d'isolement d'un parent (46,23 €).

Cette nouvelle prestation demeure cumulable avec l'AES de base (Allocation d'Education Spéciale actuellement à 117,72 €) et il faut ajouter la création d'une indemnité destinée au remboursement des frais matériels (transport, hébergement, etc...) dès lors que le traitement de l'enfant implique des déplacements réguliers des parents dépassant le coût mensuel de 100 € (remboursement forfaitaire de 100 € par mois).

Le nouveau dispositif ne s'appliquera qu'aux familles qui auront déposé un premier dossier après l'entrée en vigueur du texte.

Un dossier à suivre et pour nous, une mission, celle d'informer et conseiller les familles aux côtés des acteurs sociaux.

**Le 06 mai 2006 - 20h30
au Prieuré de Vausse
Concert de Musique Sacrée
pour voix de femmes
par**

**LA SCHOLA SAINTE CECILE
de Cluny**

**au profit de Maxime +
Renseignements et réservations
au 03 8634 43 30**

voir notre article en page 4

Assemblée Générale, Chamonix et Art'Ados

Trio improbable en un seul lieu et pourtant, ce fut le cas lors de la rencontre organisée à Auxerre le 20 janvier : un moment pour partager ces deux événements phares de l'association à travers une expo photos et la projection d'un film. Avec en clôture de la soirée, notre Assemblée Générale annuelle.



Chamonix a son film

Elle est arrivée plusieurs heures en avance pour mettre en place le fruit de nombreuses heures (et nuits nous a t-elle confié) de travail de montage : Pascale Millière a toute les raisons d'être fière de son film réalisé sur le week-end à Chamonix, au moment du départ, au gîte et pendant l'ascension jusqu'au Glacier du Tour (altitude 3 000 m).



Au final, c'est un document d'une 30 aine de minutes que l'assistance faite d'enfants, parents, bénévoles et participants a visionné, éblouie par

l'enthousiasme et la performance de ces 6 jeunes, d'ailleurs tous présents dans la salle.

D'autres jeunes sont venus pour voir. A la fin de la soirée, ils étaient conquis : ils viendront grossir le clan des montagnards début juillet pour une montée vers la mer de Glace, d'une difficulté moindre mais d'une perspective tout aussi réjouissante. Au total, ils seront une 15 aine à laquelle il faut ajouter quelques adultes, bénévoles et parents, avec, aux commandes, comme chaque fois, Thierry Millière de l'association Montagnes et Déserts.

Autour de l'expo photos : souvenirs et déjà des projets

Au centre de la salle Surugue qui nous abritait pour cette soirée, quelques panneaux exposant les photos du week-end à Chamonix et du séjour à Mézilles, Art'Ados, semaine d'expression artistique pour jeunes concernés par le cancer (CF notre journal n° 12). Commentaires et évocations sont allés

bon train.

Porté par l'enthousiasme général, Art'Ados aussi sera reconduit en 2006.

Ainsi, ce séjour se poursuivra une semaine pour les prochaines vacances de Toussaint avec des jeunes de 12 à 18 ans, dans le gîte de la Métairie. Atelier théâtre, percussions, expression corporelle, peinture et modelages, atelier cirque,... les idées ne manquent pas pour cette future édition. Espérons seulement que le projet trouvera grâce auprès des financeurs que nous sollicitons.



Assemblée Générale

Avec un budget annuel approchant les 23 000 €, Maxime + poursuit son chemin et sa mission auprès des familles de l'Yonne qui ont un enfant gravement malade (cancer, leucémie principalement). L'association reste centrée sur les enfants atteints de cancer pour éviter de se disperser mais est ouverte à d'autres maladies. Cela concerne 40 familles pour des enfants de tous âges que nous suivons même lorsque l'enfant (même devenu adulte) est guéri. C'est également vrai en cas de décès de l'enfant. La relation s'inscrit dans la durée.

Comment Maxime + aide -t-il ? D'abord, par un soutien et une aide financière :

L'aide se fait à la demande de la famille, tout d'abord par des contacts (par téléphone, à domicile). Une personne bénévole peut assurer des visites et suivre la famille, conseiller, apporter son soutien. L'association peut également assurer une aide financière (frais de déplacements, hébergement en maison de parents, soutien scolaire, frais médicaux et consultations non remboursés, frais de garde de fratrie, aide financière pour baisse de revenu, aide pour achat d'un fauteuil...)

2ème volet important : les loisirs et sorties : cadeaux aux enfants, participation aux sorties et vacances pour les familles, loisirs collectifs (théâtre, sortie foot, baptême de l'air, chèques loisirs, Salon Jouets ciné à Migennes, ...). Sans oublier Chamonix et Art'Ados. C'est un type d'action que nous avons développé étant donné l'évolution des traitements de cancer. Beaucoup d'enfants guérissent, mais ont besoin d'attention, de parler de leur maladie et pour certains d'être ensemble.

Pour fonctionner, Maxime + s'appuie sur une équipe dévouée d'une dizaine de bénévoles, d'amicales participations, l'implication plus régulière des parents et sur des ressources financières issues de dons de particuliers et cotisations d'un montant stable (autour de 3 000 €), ainsi que les subventions des collectivités locales en augmentation (1 800 € provenant du Conseil général, de la ville d'Auxerre et de 10 autres communes). A cela, il faut ajouter les actions mises en place par Maxime + (ex : vente de cartes) mais surtout émanant de partenariats locaux (notamment : Serres de Bon Pain, Corrida avec l'AJA Puissance 2, Equip Buro, Auxerre Sport, Montagnes et déserts, Lions Club, Innerwheel, Crédit Mutuel, Leclerc, Bar du Siècle, Intermarché, Patronage Laique Jovinien, Cinéma Le Casino, Guédelon...) lesquels, pour 2005, ont procuré l'essentiel des recettes. Merci aux nombreux soutiens.

Au chapitre des projets, l'association se concentre pour 2006 sur sa mission tout en reconduisant ses actions de loisirs et séjours, avec le chantier de préparation des 20 ans prévus pour mars/avril 2007.

Compte-rendu intégral en ligne sur www.medicalistes.org/maxime-plus/

WHO GOES ON cirque et acrobatie sur la scène d'Auxerre

Ce fut avec bonheur que quelques familles, pour certaines habituées de ces traditionnelles rencontres saisonnières de Maxime +, ont découvert la troupe belge Cirq'ulation Locale dans un spectacle de cirque et humour grinçant.

Sous le titre "Who goes on" (qui continue ?) ces 7 artistes, acteurs acrobates issus des arts de la rue, ont construit un habile spectacle autour du handicap. Confrontés lors d'une répétition à un grave accident



de la route, la troupe a mis à profit le temps de la convalescence pour nourrir son travail d'une dimension humaine et poétique : Sur scène, ils jonglent, dansent et jouent avec des béquilles et détournent le handicap en un hymne à la vie.

Un thème cher aux familles de l'association qui ont pu en parler avec les artistes lors d'une rencontre amicale après le spectacle.

Who goes on
Le Théâtre à Auxerre
01 février 2006

Migennes

Salon du Jouets Ciné TV BD Collector

Maxime + en invité

Pour le week-end du 25 /26 février 2006, lors de la deuxième édition du salon jouets ciné tv bd collector, Maxime+ a été invitée à tenir un stand pour faire connaître l'association.

Ce salon organisé par la municipalité et le C.O.S. de Migennes, s'est déroulé à la salle des sports de Migennes. Durant ce week-end bien chargé, des exposants de collections, de jouets issus du cinéma, de séries TV et de bandes dessinées étaient présents aux côtés d'une centaine de costumés, représentant des personnages de films fantastiques et plus particulièrement des films STAR WARS.



Parade de costumés

Trois acteurs Anglais ayant joué dans les épisodes de Star Wars, entre autres, étaient présents (Paul Blake, Jérôme Blake et Julian Glover). On pouvait aussi rencontrer les voix françaises des Simpson (Homer : Philippe Peythieu et Marge : Véronique Augereau) ainsi que les dessinateurs Soul et Guile, Vincent Fourneuf et son scénariste Francis Panot (tous

deux connus pour Marshall Monk dans Pif Gadget).

Près de 1700 visiteurs étaient au rendez-vous, dont 5 familles de Maxime+, des invitations ayant été offertes par les organisateurs du salon.

Un bon d'achat de 15 euros à utiliser sur tout le salon a été offert à chaque enfant présent par Maxime+.

Une affiche du salon a également été donnée aux enfants. Celles-ci ont gracieusement été dédiées par les acteurs anglais.
(article rédigé par Mélanie V.)

Certaines affiches dédiées seront, avec l'accord de leur auteur, mises en vente sur ebay au profit de Maxime + !



Sur le stand Maxime +,
organisateur et bénévoles

Services de Pédiatrie

ANIMATION DE NOËL

Comme tous les ans, nous avons participé au Noël des hôpitaux de Sens et Auxerre. Le service pédiatrie de Sens a reçu du matériel pour travaux manuels. Leur fête ayant lieu le même jour qu'à Auxerre, nous n'avons pas pu être présentes. A Auxerre, les enfants ont assisté à un spectacle présenté par des élèves de BEP Carrières Sanitaires et Sociales du lycée Vauban, ont goûté aux pâtisseries et reçu leur cadeau. Après midi chaleureux et plein d'émotion.



Arbre de Noël à Auxerre
Photo : Yonne Républicaine
Marie Blanchardon

Le Noël du cœur

VENTE DE MARRONS ET VIN CHAUD A JOIGNY

Pour le 24 décembre, les habitants de Joigny ont pensé aux enfants de l'association en achetant des marrons et du vin chaud mis en vente à l'heureuse initiative du Bar du Siècle avec le concours du Patronage Laique Jovinien. La recette de l'action soit 250 € a été généreusement remise à Maxime +.

Manifestations

Serres de Bon Pain Que de "sapins pour guérir" !



Plus de 1 800 : c'est le nombre de sapins naturels coupés vendus par les Serres de Bon Pain pendant la campagne de Noël 2005, dans le cadre de l'opération "Un sapin pour guérir".

Comme l'an dernier, la jardinerie animalerie de Saint Georges sur Baulche s'est engagée à reverser 10 % de la vente en faveur de notre association.

La remise du chèque s'est faite ce dimanche 05 mars, alors que l'enseigne fêtait son 17^{ème} anniversaire dans une ambiance très chaleureuse. Une très heureuse surprise puisque l'association a reçu un don de :

4 550 €

Une somme très importante et plus élevée que 2004, qui permettra de mieux satisfaire les demandes des familles et de financer certains projets comme Art'Ados.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, dans un esprit de solidarité : Les Serres de Bon Pain, leur personnel, les pépiniéristes Mauny et Naudet, associés à l'opération, les parents et enfants qui ont tenu le stand ainsi que les clients qui ont soutenu l'action et acheté.



photo : Yonne Républicaine

Corrida de Saint Georges

De nombreux coureurs, mais également des bénévoles et partenaires toujours présents

300 coureurs se sont élancés ce dimanche 18 décembre, comme depuis 12 ans, pour soutenir notre association. Courage et enthousiasme étaient perceptibles dans leur rang, mais également du côté organisation faite de nombreux participants et bénévoles, présents à chaque nouvelle édition.

1 800 € pour Maxime + cette année, dont 1 000 € d'engagements, 500 € de la société Equip'Buro et 300 € d'Auxerre Sports. Un véritable élan du coeur.

Merci aux nombreux partenaires, de Saint Georges, pour une large part :

AJA Puissance 2, l'Yonne Républicaine, Auxerre Sports, Equip'Buro, Commune de Saint Georges, Conseil Général, Ambulances Auxerroises, Bar les Marronniers, Marbrerie Hautcoeur, Charcuterie Traiteur L. Gelé, Logissain, Marilyne Coiffure, Pharmacie de la Baulche, Banque Populaire, Piz-zamania, Vélo Club Auxerrois, Boulangerie Merlot, ATAC, Club Omnisport, Chênes Constructions, Sonorisation JP Bauchot, Arts et Couleurs, Speaker officiel Pierre Mathieu, Trimaille.

Rendez-vous

Prieuré de Vausse, Chatel-Gérard, Samedi 06 mai à 20h30
CONCERT DE MUSIQUE SACRÉE

L'association Vausse Animation (Prieuré de Vausse, Commune de Chatel-Gérard) organise le samedi 06 mai 2006 un Concert de Musique Sacrée pour voix de femmes par la SCHOLA SAINTE-CECILE.

La Schola Sainte Cécile fait partie de l'ensemble vocal « Convivium Vocale » de Cluny qui réunit 45 personnes, hommes et femmes, s'adonnant uniquement au répertoire de musique sacrée des 17^{ème} et 18^{ème} siècles français et italien : Delalande et Lully, Gabrielli et Monteverdi.

La Schola Sainte Cécile fut créée en 1998 à Cluny pour des voix de femmes. Elle réunit une quinzaine de choristes qui participent chaque année à des offices de Cluny (Notre Dame) et à Genève (Meyrin). Invitée à Venise en 2003, elle a chanté à la basilique St Marc ainsi que dans deux autres églises. Parallèlement existe la Schola Saint Benoît pour voix d'hommes.

Mené par Jean-Louis Rebut, le concert de samedi 6 mai au Prieuré de Vausse sera réservé à des antiennes, psaumes ou répons spécialement dédiés à Marie.

Chef de chœur professionnel, Jean-Louis Rebut fut l'élève de Dom Gajard de Solesmes pendant de nombreuses années. Cet amour du plain chant l'a guidé toute sa vie et l'a amené à créer une vingtaine d'ensembles monodiques ou polyphoniques en France, en Suisse et au Canada.

Cette soirée exceptionnelle sera donnée en faveur de Maxime +.

Prix de places :
tarif unique de 10 €

Renseignements et réservations :
Association Vausse Animation
03 86 34 43 30

Journal édité grâce au concours de
Yonne Copie
Alain Creusvaux

Bon de Participation à Maxime +

Je souhaite participer financièrement à l'action de l'association **Maxime +**

A ce bulletin, je joins un don d'un montant de : _____ € par chèque libellé à l'ordre de **Maxime +**

Bulletin à retourner à **Maxime +**
5 rue Camille Desmoulins
89000 Auxerre

Par retour du courrier,
vous recevrez un reçu de votre don.
Merci de votre générosité.

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Maxime + est déclarée à la CNIL : conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer auprès de notre association votre droit de communication, modification ou radiation de toute donnée personnelle. Les informations collectées demeurent strictement limitées à l'usage de Maxime +.